

N° 09
29 juin 2023

<i>Présents</i>	Alain Martin, Président Jérôme Peslier, Vice-Président Jean-Pierre Bouillant, Secrétaire Général Didier Gantier, Trésorier Evelyne Autin, Alain Le Viol Patrice Boutin, Alain Chapelet, Dominique Goraud, Patrice Guet, Dominique Pilet, Lionel Rossetti
<i>Assistent</i>	Sébastien Duret, Directeur Administratif Maxime Airieau, Juriste Françoise Pichon, Secrétaire
<i>Excusés</i>	Gérard Jeanneteau, Président de la Commission de Discipline Dr Yvon Couffin, Olivier Bloino, Jean-Luc Briand, William Halgand, David Moreaud

Informé du décès de :

- Lyne LE MARCHAND, joueuse de l'ASR Machecoul

Le Comité de Direction adresse ses sincères condoléances au club et à ses proches.

1. Approbation des Procès-Verbaux

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité les procès-verbaux suivants :

Date	Commissions	N°PV	Date parution
15/06/2023	Jeunes Masculins	41	23/06/2023
22/06/2023	Seniors Masculins	47	23/06/2023
03/05/2023	Arbitrage	3	29/06/2023
15/06/2023	Pré-Compétitions U13	32	29/06/2023
29/06/2023	Féminine	33	29/06/2023

2. Informations du Président

- **Calendrier des AG électives**
 - LFPL : 5 octobre 2024
 - Le Comité valide la proposition de l'AG élective du District de Football de Loire-Atlantique au vendredi 14 juin 2024.
- **Arbitrage**
 - Un point est fait sur les différents sujets en cours
- **Bénévolat : Journée nationale des bénévoles à Clairefontaine**
 - La date pour la saison 2023-2024 est connue à savoir les 4 et 5 novembre 2023
 - Les bénévoles doivent avoir une licence « dirigeant » pour la saison 2023-2024 et moins de 5 saisons de licence « dirigeant » en cumul.
- **JO 2024**
 - Trois personnes sont désignées auprès de la Ligue pour suivre la mise en place des actions autour des Jeux Olympiques à savoir un élu (Jérôme PESLIER), un CTD (Colin GASNIER), un chargé de communication (Julien GRANDJEAN)
- **Actions fédérales « mini-buts »**
 - Le Bureau Exécutif a indiqué le lancement d'une opération de financement de mini-buts en faveur des clubs. Le détail des modalités de mise en œuvre et de financement reste à valider.

- **Triathlon du Conseil Départemental - mercredi 5 juillet 2023 à St-Julien de Concelles**
 - Activités Golf Foot proposé par le District
- **Licences bloquées**
 - Les clubs n'étant pas à jour financièrement auprès du District ne peuvent pas obtenir de délivrance de licences auprès de la Ligue jusqu'à régularisation.

3. Modifications règlementaires

Le Comité prend connaissance des modifications règlementaires applicables à compter du 1^{er} juillet 2023 adoptées aux niveaux fédéral ou régional.

Conformément à l'article 12.4 des Statuts du District, le Comité de Direction a compétence pour l'adoption et la modification des textes suivants :

- les Règlements Généraux du District,
- l'Annexe 2 aux Règlements Généraux : Règlement disciplinaire et barème disciplinaire,
- les Dispositions Financières, des Règlements Généraux, du Statut de l'Arbitrage et le Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football,
- les dispositions des Règlements des championnats départementaux relatives au nombre de clubs et les modalités d'exécution.
- les modifications des Règlements existants des compétitions départementales
- les Règlements de nouvelles compétitions départementales

Le Comité étudie les modifications proposées pour les dispositions départementales.

Suite aux modifications apportées par la FFF au barème disciplinaire, le District devait apporter des modifications au barème disciplinaire aggravé afin d'être en adéquation avec les sanctions a minima à hauteur des sanctions fédérales.

La Commission de Discipline suite à ses travaux a repris l'ensemble du barème disciplinaire aggravé (voté en 2013 et revu en 2018), sanctions sportives et financières, pour proposer des modifications pour être en cohérence dans la quantification des sanctions et des amendes en fonction des faits reprochés.

Après présentation par Gérard Jeanneteau et Françoise Pichon, le Comité adopte les modifications applicables au 1^{er} juillet 2023.

- **Règlements Généraux et règlements spécifiques**

Les points règlementaires modifiés ou complétés sont présentés par Maxime Airieau, et figurent en annexe. Le Comité de Direction a adopté ces articles applicables au 1^{er} juillet 2023.

4. Vie des clubs

- **Mouvements des clubs**

		Fusion création		
564495 FOOTBALL CLUB VAY MARSAC	518484	US VAY	Affiliation validée	Avis favorable FFF
	518807	AS MARSACAIS		

		Affiliation	
AS MALAKOFF NANTES	Libre	Refus de la Ville de Nantes – Absence d'installation sportive	Avis défavorable
FC DREAM	Libre	Refus de la Ville de Nantes – Absence d'installation sportive	Avis défavorable
CENTRE SPORTIF ET CULTUREL LAETITIA	Libre	Affiliation – Club Futnet	Avis favorable

Groupements		Clubs regroupés	Informations	
551330 GF NANTES EST	502386	LA ST-PIERRE DE NANTES	Renouvellement 2023-2027 Catégories : U6F à Seniors F	Avis favorable
	519100	RACC NANTES		
	519335	NANT'EST FC		
	521131	ASC ST-MÉDARD DE DOULON		

581195 GF SUD LOIRE	518479	FC BOUAYE	Renouvellement 2023-2027 Catégories : U6F à Seniors F	Avis favorable
	548100	FC LA MONTAGNE		
560170 GF PAYS NOIR	510460	AM. ST LYPHARD	Renouvellement 2023-2027 Catégories : U6F à U18F	A déposer sur Footclubs
	560216	STE REINE CROSSAC		
	501941	FC LA CHAPELLE DES MARAIS		
560696 GF DRESNY-PLESSÉ VAY	518734	ES DRESNY-PLESSÉ	Avenant Convention 2021-2025 Catégories : U12F à Seniors F Modification de clubs suite à fusion de l'AS Marsac et de l'US Vay remplacés par FC Vay Marsac (564495) Changement de titre : GF Dresny- Plessé Vay Marsac	Avis favorable
	518807	AS MARSAC		
	518484	US VAY		
564456 GJ VAY MARSAC	518484	US VAY	Demande de radiation suite à fusion- création des deux clubs	Avis favorable
	518807	AS MARSAC		

○ **Informations relatives aux inaktivités**

L'inaktivité totale ou partielle (non-engagement dans une ou plusieurs catégories d'âge) d'un club n'est pas sans conséquence sur les joueurs. En effet, ceux-ci, obligés de changer de club pour continuer à jouer, doivent légitimement être dispensés du cachet mutation. Pour que cette dispense s'applique, il est nécessaire que l'inaktivité soit préalablement enregistrée auprès de la Ligue. Ainsi, il est précisé :

- aux clubs souhaitant être en inaktivité totale ou partielle la saison suivante, **de saisir** dès que la décision est prise **par l'intermédiaire de Footclubs – onglet « organisation » puis « vie du club » - « nouvelle demande » puis « inaktivité »**
- qu'au lendemain de la clôture des engagements, les clubs non engagés seront déclarés partiellement inactifs dans la(es) catégorie(s) concernée(s) par le Comité ou le Bureau du District.
- aux clubs accueillant un joueur dont le club quitté est inactif partiellement ou totalement, de contacter le service Licences de la Ligue avant de saisir la licence, afin de savoir si l'inaktivité du club quitté a été enregistrée.

		Reprise d'activité		
Demande du 26/06/2023	548100	FC LA MONTAGNE	Reprise U16F-U17F-U18F	Avis favorable
Demande du 26/06/2023	518479	FC BOUAYE	Reprise U16F-U17F-U18F	Avis favorable
		Demande d'inaktivité partielle		
Demande du 23/06/2023	548100	FC LA MONTAGNE	Foot Entreprise	Avis favorable
		Demande d'inaktivité totale		
Demande du 28/06/2023	553988	FC JANVRAIE	Toutes catégories	Avis favorable

5. Nominations des commissions

- Le Comité de Direction procède aux nominations des Commissions pour la saison 2023-2024. Le document détaillé figure en annexe.

6. Calendriers

- Le Comité de Direction valide les calendriers généraux suivants :
 - Seniors Masculins
 - Jeunes Masculins
 - Seniors Féminines
 - Jeunes Féminines
 - Football d'animation

Ces calendriers figurent en annexe. Il est précisé qu'ils sont susceptibles de modifications en cours de saison.

- **Finalités 2023-2024**

Le calendrier des événements et finalités pour la saison prochaine est le suivant :

- 24 février : Coupes Futsal U18 et Seniors M et F
- 30 mars : Finale départementale Festival Foot U13 M et F
- 20 avril : Challenges U13 et U12
- 27 avril : Coupes Foot5 Jeunes M et F
- 18 mai : Journée SOYONS PRETS (U11) à Chéméré
- 24 mai : Coupes Foot5 Seniors M et F
- 25 mai : Finales des Coupes Féminines (Jeunes + Seniors)
- 2 juin : Finales des Coupes Masculines (Jeunes + Seniors)
- 9 juin : Challenge Beach Soccer
- *Restent à fixer : Finales Entreprise et Loisir*

7. Réunions de rentrée

- Le Comité valide l'organisation des journées de rentrée des clubs à la Salle Claude Simonet dont l'ordre de jour sera précisé ultérieurement.
 - Deux sessions sont proposées :
 - Vendredi 8 septembre 2023 (19h00)
 - Samedi 9 septembre 2023 (10h00)

8. Appels - Pouvoir au Président du District

Le Comité de Direction donne tout pouvoir pour la saison 2023-2024 au Président du District de Football de Loire-Atlantique, ou en son absence au Vice-Président District de Football de Loire-Atlantique pour agir en appel, appel disciplinaire ou dans le cadre de toute procédure prévue par les Statuts et Règlements de la Fédération Française de Football, notamment au titre IV des Règlements Généraux de la F.F.F. et à l'annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F. conformément à l'article 22 des Statuts du District de Football de Loire-Atlantique.

9. Agenda

Comité de Direction :

- En distanciel : mercredi 19 juillet 2023 (homologation des groupes de championnats seniors M (D1 à D3))
- Mercredi 13 septembre 2023

Bureau :

- Lundi 10 juillet 2023 à 17h00

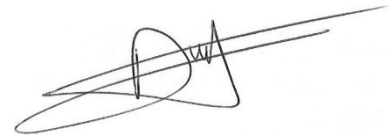
Assemblées Générales :

- Ordinaire et Élective : Samedi 14 octobre 2023
- Élective : 14 juin 2024

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire de séance,
Sébastien Duret



Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre Bouillant

